



● DEMANDE D'ACCRÉDITATION ●

Informations générales	
Nom de l'organisme :	
Adresse :	
Ville :	
Téléphone :	
Courriel :	
Directeur(ice) général (e)	
Téléphone :	Courriel :
Président du conseil d'administration :	
Responsable du service alimentaire :	
Téléphone :	Courriel :
Numéro de d'entreprise de l'organisme (NEQ)	
Numéro d'entreprise auprès de revenu Canada :	
Territoire desservi : MRC Vaudreuil-Soulanges ☐ MRC Beauharnois-Salaberry ☐ MRC Haut St-Laurent ☐	
Statut du demandeur :	
☐ Organisme à but non lucratif	
☐ Entreprise d'économie sociale	
☐ Paroisse	
☐ Autre(précisez)	



Activité(s) Principale(s)

- | | |
|---|---|
| ☐ Dépannage alimentaire/Distribution | ☐ Centre de jour multiservices |
| ☐ Maison d'hébergement | ☐ Popote roulante |
| ☐ Cuisine collective | ☐ Repas communautaire ou soupe populaire |
| ☐ Autres activités (Précisez) | |

Si votre organisme est un service de dépannage alimentaire, quels sont les critères d'admissibilité sur lesquels s'appuient votre organisme pour accorder du soutien alimentaire?

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Référence (CLSC ou autre) | ☐ Déclaration du bénéficiaire | ☐ Preuve de revenu |
| ☐ Pièce d'identité | ☐ Preuve de résidence | ☐ Aucune qualification |
| ☐ Autre (précisez) : | | |

Vos bénéficiaires doivent-ils payer une cotisation pour un dépannage ?

Si oui, combien? \$

À quelle fréquence sont vos dépannages (semaine, mois...) ?

Mission de l'organisme :

Documents à joindre

- | |
|---|
| ☐ Lettres patentes (charte) (pour OBNL) |
| ☐ Résolution adoptant la demande de service et d'accréditation |
| ☐ Votre dernier rapport d'activité (pour OBNL) |
| ☐ Attestation MAPAQ (pour les organismes primaires et secondaires) |

Critères d'accréditation et réglementation

- Ne pas être une entreprise ou un organisme à but lucratif
- Desservir une clientèle sur le territoire de Moisson Sud-Ouest
 ▶ MRC Beauharnois-Salaberry ▶ Haut St-Laurent ▶ Vaudreuil-Soulanges
- Desservir une clientèle vivant des conditions sociales économiques difficiles
- Ne pas échanger, revendre ou utiliser les denrées alimentaires pour des activités d'autofinancement. La totalité des denrées alimentaires fournies par Moisson Sud-Ouest doivent être redistribuées aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- Les membres sont dans l'obligation d'avoir complété une formation en hygiène et salubrité du MAPAQ dans le cas où leur service demande de la manipulation des produits frais ou de la transformation alimentaire.
- Informer Moisson Sud-Ouest, dans les meilleurs délais, de tout changement de coordonnées, de personne ressource, de la mission et des activités de votre organisme.
- L'organisme doit être enregistré au registre des entreprises.
- Moisson Sud-Ouest se réserve le droit de refuser une demande d'accréditation si nous jugeons qu'il y a dédoublement de service ou que la clientèle cible est déjà desservie par d'autres organismes déjà accrédités par MSO.
- L'organisme demandeur doit disposer d'un local ou d'une cuisine conforme pour la réception et la gestion des denrées alimentaires. En aucun cas, Moisson Sud-Ouest n'effectuera de livraison à des adresses personnelles.
- Tous les organismes venant récupérer leur commande chez MSO, se doivent d'avoir des glacières et/ou des sacs isothermes pour le transport de leurs denrées réfrigérées et congelées.
- Moisson Sud-Ouest, membre des tables de la sécurité alimentaire, respectera les décisions prises avec ses partenaires. Si une demande d'accréditation va à l'encontre des décisions prises, la demande pourrait être refusée.
- Moisson Sud-Ouest se réserve le droit de refuser une demande d'accréditation lorsque nous estimons que nos capacités opérationnelles sont saturées et que nous éprouvons des difficultés à répondre à la demande.

● Tous les organismes accrédités chez Moisson Sud-Ouest se doivent de saisir leurs données hebdomadaires via la plateforme numérique **GoToucan**. Ces données sont transmises au réseau des Banques alimentaires du Québec afin d'établir le portrait de l'insécurité alimentaire en temps réel à travers la province. Si les statistiques ne sont pas saisies, l'accréditation sera suspendue jusqu'à la régularisation des statistiques.

● Dans le but de bien redistribuer les denrées alimentaires, nous nous devons de prioriser les organismes en les catégorisant selon leur mission et leurs objectifs. Pour chaque catégorie, les denrées disponibles sont redistribuées équitablement.

▶ **Primaire** : dépannage alimentaire, comptoir alimentaire, soupe populaire.

▶ **Secondaire** : Maison d'hébergement, popote roulante, cuisine collective, centre de jour avec repas.

▶ **Tertiaire** : Maison des jeunes, centre de jour sans repas, organismes offrant des collations.

Analyse et traitement de la demande

● Compléter et signer le formulaire de demande d'accréditation. Retourner le document dûment rempli par courriel à : crm@moissonsudouest.org ou par la poste au 649, chemin Larocque, Salaberry de Valleyfield, Québec, J6T 4E1. Prévoir un délai de 12 jours ouvrable pour l'analyse et le traitement de la demande. Un représentant de Moisson Sud-Ouest communiquera avec vous afin de planifier une visite de votre organisme pour s'assurer que les lieux et le matériel respectent les normes d'hygiène et de salubrité ainsi que pour évaluer la capacité de bien gérer les denrées octroyées.

● Lorsque les étapes seront complétées et que l'analyse du dossier sera terminée, une réponse officielle sera envoyée par courriel (Prévoir un délai de 30 jour ouvrable).

● L'ensemble de ces documents constitue un dossier que MSO conservera de façon confidentielle.

● J'atteste avoir pris connaissance des termes et conditions et je m'engage à respecter l'intégralité des dispositions indiquées dans ce formulaire.

Signature : _____ Date : _____